



FINANCER L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LA TRANSITION VERTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE:

BOÎTE À OUTILS POUR INTÉGRER
LA DIMENSION DE GENRE DANS
LES POLITIQUES CLIMATIQUES



FINANCER L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LA TRANSITION VERTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE:

BOÎTE À OUTILS POUR INTÉGRER LA DIMENSION DE GENRE DANS LES POLITIQUES CLIMATIQUES

Février 2025



SOMMAIRE

Liste des acronymes	4
INTRODUCTION	5
Module 1. L'égalité de genre dans le document CDN	7
Module 2. L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Agriculture	12
Module 3. L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Foresterie et les écosystèmes côtiers	15
Module 4. L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Énergie	19
Module 5. L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Transports	23
Module 6. L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Déchets	27
Module 7. L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Eau	31
Module 8. L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Réduction des risques de catastrophes	33
Module 9. Financement de l'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique	35
Annexe I. Modèle de rapport sur le genre pour les contributions déterminées au niveau national	38
Annexe II. Exemple de termes de référence pour un consultant chargé d'appliquer la boîte à outils dans un processus politique national	39
Annexe III. Liste de ressources supplémentaires sur le genre et le changement climatique	41

ACRONYMES

- OSC** Organisation de la société civile
- ESG** Environnement, société et gouvernance
- VBG** Violence basée sur le genre
- KPIs** Indicateurs clés de performance
- LT-LEDS** Stratégies de développement à bas carbone à long terme
- M&E** Suivi et évaluation
- MSMEs** Micro, petites et moyennes entreprises
- PAN** Plans nationaux d'adaptation
- CDN** Contributions déterminées au niveau national
- PFNL** Produits forestiers non ligneux
- PSE** Paiement pour les services écosystémiques
- RBF** Financement basé sur les résultats
- ODDs** Objectifs de développement durable
- TdR** Termes de référence
- CCNCC** Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
- ONU Femmes** Entité des Nations unies pour l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes

REMERCIEMENTS

Cette boîte à outils a été élaborée par les équipes chargées de l'autonomisation économique des femmes des bureaux régionaux ONU Femmes pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe et pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Directeurs régionaux : Maxime Houinato et Anna Mutavati

Responsables : Mehjabeen Alarakhia et Elena Ruiz Abril

Équipe de la boîte à outils : Susanna Arru, Marion Hurkxkens, Lorenzo Rovelli, Mame Diarra Sow, Valentine Waroga

Citation proposée: ONU Femmes, 2025 Financer l'Égalité de genre dans la transition verte en Afrique subsaharienne : Boite A Outils pour Intégrer la Dimension Genre dans les Politiques Climatiques, New York.

Photo de couverture : ONU Femmes/James Ochweri

INTRODUCTION

Pourquoi cette boîte à outils?

La transition en cours vers une économie à faibles émissions de carbone entraîne d'importantes transformations socio-économiques dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. La transition verte peut aider les gouvernements à aligner leurs priorités et stratégies de développement et à tirer parti de la transformation verte pour atteindre d'autres objectifs de développement. L'égalité de genre et l'emploi des femmes et des jeunes sont des priorités essentielles dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, par exemple. La formulation de politiques relatives au changement climatique et à la transition verte, telles que les contributions nationales déterminées (CDN) ou les plans nationaux d'adaptation (PAN), peut aider les gouvernements à accélérer les progrès vers l'égalité des sexes, en tirant parti des multiples avantages connexes de l'égalité de genre et en obtenant des résultats positifs pour autonomiser les femmes, tout en accélérant l'action en faveur du climat.

L'intégration de considérations relatives à l'égalité de genre dans les CDN et les autres politiques climatiques garantit que les politiques et actions climatiques prennent en compte différentes priorités, besoins, rôles et contributions des femmes, des hommes et des groupes marginalisés. Voici quelques exemples de doubles résultats des actions clés en matière d'égalité de genre et de climat dans les CDN : une participation égale des femmes, des hommes et des groupes marginalisés aux processus décisionnels liés à l'action climatique ; des économies renforcées qui garantissent l'égalité des chances en d'emplois verts et d'entrepreneuriat pour les femmes, les hommes et les groupes marginalisés ; un accès équitable des femmes et des hommes aux ressources financières, technologiques et au renforcement des capacités nécessaires à la résilience climatique ; la prise en compte des vulnérabilités spécifiques au genre en améliorant l'accès aux soins de santé, à l'eau potable et à un logement sûr ; et le renforcement des capacités des femmes et des groupes de femmes afin d'améliorer leurs compétences en matière d'agriculture intelligente face au climat, de préparation aux catastrophes naturelles et de technologies vertes.

Pourquoi maintenant?

Alors que les pays révisent leurs contributions nationales déterminées et élaborent leur CDN 3.0, qui doivent être soumises en 2025, cette boîte à outils offre aux décideurs politiques et aux acteurs de la société civile un cadre simple pour examiner la CDN sous l'angle de l'égalité de genre afin d'identifier et de maximiser les co-bénéfices potentiels de l'égalité de genre associés à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets. Les analyses les plus récentes sur comment l'égalité de genre a été intégrée dans les CDN révèlent des progrès significatifs entre la première et la deuxième série de documents, mais également d'importantes lacunes. C'est maintenant qu'il faut agir pour combler ces lacunes dans la formulation des nouvelles stratégies, et cette boîte à outils a pour but d'aider les utilisateurs dans cette tâche.

Qu'est-ce que c'est que cette boîte à outils?

Cette boîte à outils aide les gouvernements et les autres parties prenantes impliquées dans le processus d'élaboration ou de révision des politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique, telles que les contributions nationales déterminées (CDN) ou les plans nationaux d'adaptation (PNA). Elle leur permet d'identifier les possibilités de maximiser les co-bénéfices de l'égalité de genre et de l'action climatique. Elle utilise une approche sectorielle. Cette méthode lui permet d'identifier les liens entre le genre et le climat dans les secteurs clés des CDN en Afrique subsaharienne, à savoir : l'agriculture, la foresterie et les écosystèmes côtiers, l'énergie, les transports, les déchets, l'eau et la réduction des risques de catastrophe. Pour chacun de ces secteurs, la boîte à outils comprend un résumé des principaux impacts et co-bénéfices liés au genre et fournit une liste de questions pour aider à obtenir des informations à ce sujet au niveau national.

La boîte à outils met l'accent sur le financement des priorités en matière d'égalité de genre dans les CDN. Pour ce faire, elle aide les décideurs à identifier les possibilités de financement des actions en faveur de l'égalité de genre dans le cadre du processus des CDN. Pour ce faire, elle pose des questions relatives au financement pour chaque secteur et propose



© ONU Femmes/MALI

un module indépendant dédié au financement de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les CDN.

La boîte à outils comprend également une liste de questions initiale transversale (module 1) qui s'applique au processus de la CDN en général, quel que soit le secteur ; des exemples de termes de référence pour un consultant chargé de soutenir le processus d'application de cet outil à un processus politique national ; une liste de ressources supplémentaires sur l'égalité de genre et le changement climatique ; et un modèle contenant les grandes lignes d'un « rapport sur le genre » destiné à consolider toutes les informations recueillies au cours du processus d'application de la boîte à outils.

À qui s'adresse cette boîte à outils?

Cette boîte à outils est utilisée de manière optimale dans le cadre de processus multipartites ciblant les décideurs politiques, la société civile et d'autres acteurs clés impliqués dans la formulation de politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique.

Comment utiliser cette boîte à outils?

Tout d'abord, la boîte à outils peut être utilisée pour identifier et prioriser les co-bénéfices liant l'égalité de genre et l'action climatique, soit à partir de dialogues multisectoriels et multipartites (grâce à l'ensemble de la boîte à outils) ou dans des dialogues sectoriels en utilisant chaque liste sectorielle de façon indépendante.

Ensuite, une fois que les co-bénéfices du genre et du climat dans le contexte de la politique ont

été identifiés et classés par ordre de priorité, une deuxième étape consisterait à étayer ces co-bénéfices identifiés avec des informations secondaires disponibles au niveau du pays - via des statistiques nationales ou des recherches et données existantes sur le genre et le changement climatique. La boîte à outils comprend un modèle pour guider les équipes dans la production d'un « rapport sur le genre » comme résultat des deux étapes du processus et comme contribution à la formulation de la CDN.

Ressources complémentaires pour soutenir l'action climatique sensible au genre. Cette boîte à outils a été développée par les bureaux régionaux d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre et pour l'Afrique de l'Est et du Sud. Elle est établie sur l'expérience d'ONU Femmes dans le renforcement des capacités des différentes parties prenantes à intégrer les considérations d'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique dans les pays d'Afrique subsaharienne. La boîte à outils achève d'autres ressources produites par ONU Femmes pour soutenir l'action climatique sensible au genre aux niveaux mondial, régional et national. Par exemple, les utilisateurs peuvent se référer à la publication [Insights from the Gender Equality and Climate Change Scorecard](#) pour une analyse des co-bénéfices de genre dans les cycles précédents de CDN. Ils pourront également consulter [Step-by-Step Methodology to Integrate Gender in LT-LEDS](#) pour un exemple de la façon d'opérationnaliser les co-bénéfices de genre dans d'autres instruments climatiques.

Module 1

Considérations sur l'égalité de genre dans le document CDN



Atténuation (Article 4)

© ONU Femmes/Marina Mestres Segarra

- 1 La CDN, reconnaît-elle l'impact différencié des émissions sur les femmes et les hommes dans des secteurs comme l'énergie, le transport, les déchets, l'agriculture et la foresterie?
- 2 La CDN, reconnaît-elle les contributions différenciées des femmes et des hommes à la réduction des émissions, en particulier dans les secteurs de l'énergie, du transport, des déchets, de l'agriculture et de la foresterie?
- 3 Y a-t-il des objectifs d'atténuation qui reconnaissent la participation des femmes à des activités telles que l'énergie propre, les foyers améliorés et les pratiques agricoles durables?
- 4 La CDN, fait-elle référence à la promotion d'un accès et d'un contrôle équitables sur des ressources et technologies plus propres, plus efficaces et abordables (ex. : foyers améliorés, énergie solaire) afin de réduire les émissions et d'améliorer les opportunités de subsistance des femmes, des hommes et des groupes marginalisés?
- 5 Existe-t-il des indicateurs ou des objectifs spécifiques pour mesurer les bénéfices sociaux et environnementaux des efforts d'atténuation pour les femmes, les hommes et les groupes marginalisés?
- 6 La CDN, inclut-elle des mesures pour soutenir les moyens de subsistance des femmes, leur accès aux emplois verts, au financement vert et au développement des compétences dans les actions d'atténuation dans les secteurs de l'énergie, du transport, des déchets, de l'agriculture et de la foresterie (ex. : formation à l'énergie solaire)?
- 7 Comment la CDN soutient-elle une participation et un leadership équitables dans les structures de prise de décision en matière d'atténuation aux niveaux national et/ou local?



© ONU Femmes/Abdoul Ahad Thiam

Adaptation (Article 7)

- 8** Le CDN reconnaît-elle les capacités différenciées des femmes et des hommes en matière de renforcement de la résilience, en proposant des actions spécifiques au genre pour améliorer l'adaptation?
- 9** Existe-t-il des stratégies d'adaptation spécifiques qui soutiennent l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes?
- 10** Y a-t-il des stratégies spécifiques qui favorisent l'accès et le contrôle des femmes sur l'eau pour les usages productifs et domestiques?
- 11** La CDN fait-elle référence à des stratégies d'adaptation spécifiques qui soutiennent les efforts d'adaptation des femmes, par exemple dans l'amélioration de la gestion du bétail, l'introduction de pratiques agricoles intelligentes face au climat, la réduction des risques de catastrophes, la gestion des déchets agricoles, la gestion de l'eau et des terres, et l'extension de l'utilisation des énergies renouvelables?
- 12** La CDN inclut-elle des mesures pour renforcer les droits fonciers et garantir l'accès et le contrôle de la terre ainsi que la sécurité foncière pour tous, en particulier pour les femmes?
- 13** La CDN inclut-elle des objectifs sensibles au genre liés à l'adaptation et une référence à l'intégration du genre dans les évaluations des vulnérabilités et des risques climatiques pour les efforts d'adaptation?
- 14** Existe-t-il des indicateurs sensibles au genre pour mesurer la réduction des inégalités de genre et collecter des données ventilées par sexe afin de suivre les actions d'adaptation?
- 15** Comment la CDN soutient-elle la participation et le leadership des femmes dans les structures de prise de décision en matière d'adaptation aux niveaux national et/ou local?

Moyens de mise en œuvre



Finances (Article 9)

© ONU Femmes/SENEGAL

- 16** La CDN intègre-t-elle un budget climatique sensible au genre avec des ressources spécifiques allouées pour soutenir les actions ciblant les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés?
- 17** Les questions d'égalité de genre sont-elles intégrées dans le cycle budgétaire et les stratégies de mobilisation des ressources?
- 18** Existe-t-il des dispositions permettant aux organisations de femmes à la base d'accéder au financement climatique?
- 19** La CDN promeut-elle des instruments et mécanismes de financement climatique sensibles au genre, ciblant les initiatives dirigées ou détenues par des femmes?
- 20** Existe-t-il des réglementations, politiques ou programmes qui soutiennent les femmes et les entreprises dirigées par des femmes, en particulier les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) dans l'économie verte?
- 21** La CDN encourage-t-elle l'intégration des considérations de genre dans les pratiques commerciales responsables et les opérations du secteur privé et des acteurs financiers, par exemple à travers les pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) et les instruments financiers?
- 22** Comment les politiques et programmes de financement climatique garantissent-ils la participation égale des femmes, des hommes et des groupes marginalisés dans les processus de consultation et de prise de décision?

Développement et transfert de technologies (Article 10)

- 23** La CDN inclut-elle une Évaluation des Besoins en Technologie (EBT) sensible au genre, prenant en compte les contextes locaux ainsi que l'accès des femmes et des groupes marginalisés aux technologies liées au climat?
- 24** La CDN promeut-elle l'intégration du genre dans l'accès à la technologie, l'information et la formation?
- 25** La CDN encourage-t-elle l'accès des femmes aux technologies numériques sensibles au genre et protège-t-il les droits de propriété des innovateurs dans différents secteurs?
- 26** Existe-t-il des actions spécifiques pour garantir la participation des femmes au développement et au transfert de technologies?



© ONU Femmes/SENEGAL

Renforcement des capacités (Article 11)

- 27** La CDN inclut-elle des programmes de renforcement des capacités ciblant le développement des compétences, la reconversion et le mentorat des femmes et des groupes marginalisés?
- 28** La CDN comprend-elle des programmes de renforcement des capacités axés sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans des secteurs spécifiques tels que les énergies renouvelables et l'agriculture?
- 29** Existe-t-il des mécanismes pour renforcer les capacités institutionnelles en matière d'intégration des considérations de genre, en particulier dans les processus de prise de décision?
- 30** La CDN promeut-elle le développement des compétences et des capacités de leadership des femmes dans les secteurs verts et liés au climat?



© ONU Femmes/Marina Mestres Segarra

Transparence (Article 13) et Suivi

- 31** Existe-t-il des critères explicites d'égalité de genre dans les objectifs de performance et les cadres de mesure des résultats?
- 32** La CDN inclut-elle une analyse d'impact de genre des projets ou programmes proposés?
- 33** La CDN exige-t-elle la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe pour mesurer les progrès des actions climatiques et du financement climatique?
- 34** Existe-t-il des indicateurs spécifiques au genre dans les cadres de suivi et d'évaluation (S&E) pour mesurer l'impact des actions d'atténuation et d'adaptation sur le genre?
- 35** Y a-t-il une évaluation régulière des impacts de l'égalité de genre dans l'allocation des financements?
- 36** Le cadre de S&E inclut-il des approches participatives afin de garantir que les voix et perspectives des femmes soient pleinement prises en compte?
- 37** Existe-t-il des indicateurs sensibles au genre qui mesurent des aspects qualitatifs tels que l'autonomisation des femmes, leur participation à la prise de décision ou les évolutions des rôles de genre suite aux interventions climatiques?
- 38** La CDN, comprend-elle des dispositions pour le renforcement des capacités en matière de collecte et d'analyse de données sur le genre aux niveaux local et national?

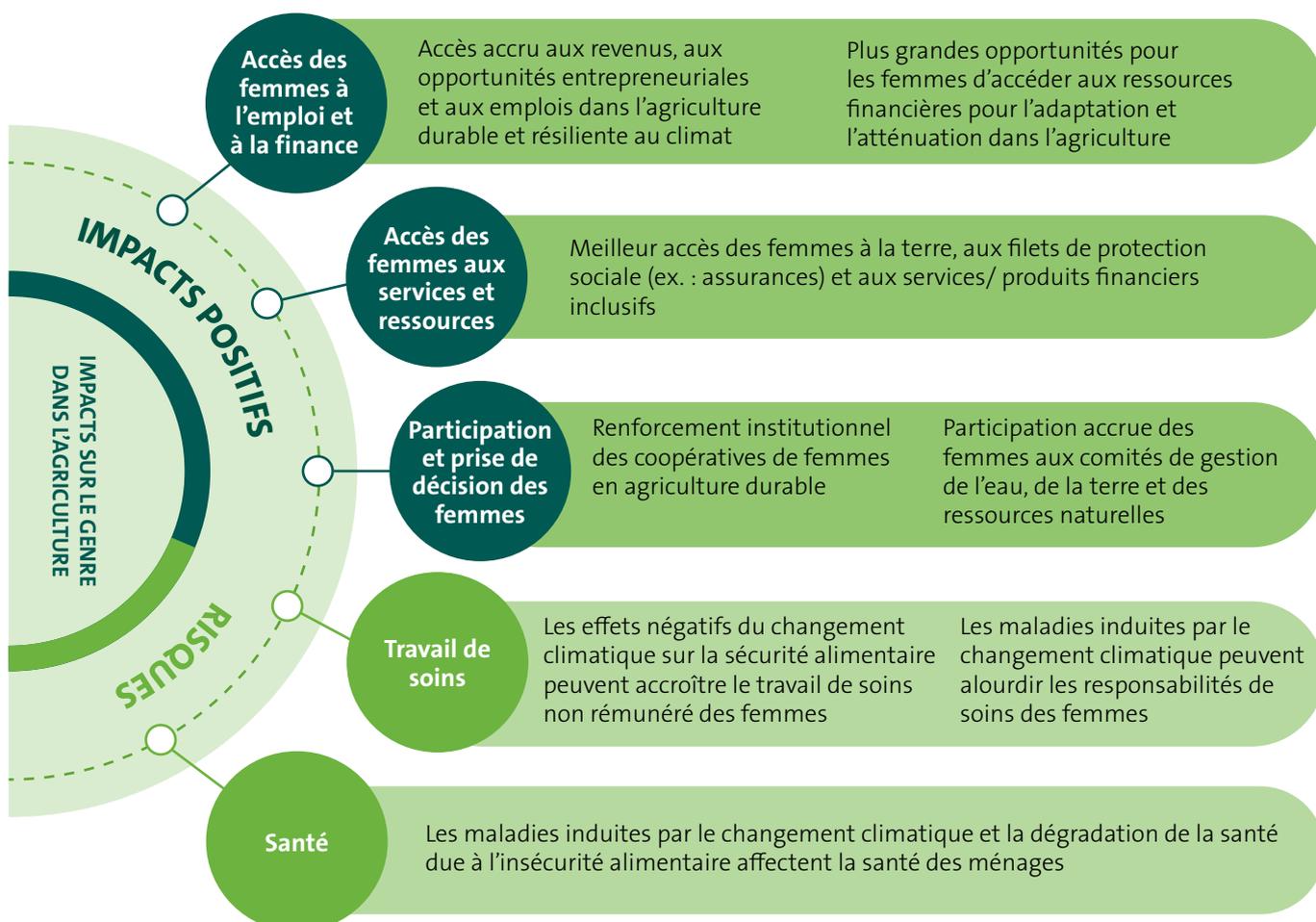
Module 2

Égalité de genre dans les politiques de changement climatique et la transition verte – Agriculture



© ONU Femmes/MALAWI

Exemples d'impacts potentiels sur le genre dans l'agriculture



Checklist : L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Agriculture

Accès aux opportunités offertes par l'agriculture résiliente au changement climatique

1

Les actions prévues dans le secteur de l'agriculture sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur les femmes et les filles ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, en relation à :

- Accès aux technologies et intrants agricoles climato-intelligent?
- Accès à la terre pour la production agricole?
- Accès aux services de vulgarisation pour les pratiques agricoles intelligentes face au climat?
- Accès à l'assurance agricole (pour les cultures ou le bétail) et à d'autres mécanismes de protection sociale?
- Accès au financement pour augmenter la production agricole (y compris l'accès au financement climatique, aux ressources financières abordables pour les entreprises et les activités agricoles, etc.)
- Accès à des technologies permettant d'économiser du temps et de la main-d'œuvre à des fins productives (par exemple, pompes à eau) et domestiques (par exemple, petits appareils électroménagers permettant de gagner du temps)?
- Réduction, redistribution et reconnaissance du travail de soins non rémunéré?
- Réduction de l'exposition des femmes à la violence basée sur le genre?
- Prise de décision dans les processus et institutions agricoles/ruraux/communautaires?
- Santé et nutrition des femmes et des ménages?

2

Certaines des incidences susmentionnées sont-elles susceptibles d'affecter plus particulièrement les jeunes femmes/hommes? Lesquels?

3

Les actions menées dans le secteur agricole devraient-elles avoir un impact sur la sécurité alimentaire des ménages? Sera-t-il positif ou négatif? Comment cela peut-il affecter les femmes du ménage?

Accès aux emplois verts et aux possibilités de revenus dans le secteur agricole

4

La politique s'attaque-t-elle par des actions concrètes aux principaux obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à des emplois et à des opportunités génératrices de revenus dans des chaînes de valeur agricoles durables ou résilientes au changement climatique?

- Manque de financement
- Manque de compétences techniques
- Faible capacité organisationnelle des coopératives de femmes
- Accès limité à la terre
- Normes sociales et stéréotypes qui limitent la participation des femmes
- Manque de temps dû aux soins non rémunérés
- Autres

5

La politique comprend-elle des actions concrètes visant spécifiquement à garantir que les emplois verts dans le secteur agricole sont des emplois décents et tiennent compte des besoins des femmes et des jeunes femmes?

- Inclusion de mesures de protection sociale sensibles au genre
- Mise en place de modalités de travail flexibles, de structures de garde d'enfants, de congés de maternité
- Renforcement de compétences pour l'emploi dans l'économie verte
- Autres actions

Financer l'égalité de genre dans les politiques de transition écologique et de lutte contre le changement climatique dans le secteur de l'agriculture

6

La politique prévoit-elle des actions concrètes pour améliorer l'accès des femmes au soutien financier, aux produits et aux services liés au climat?

- Indicateurs de performance (KPIs) en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les fonds nationaux de financement du climat et les instruments financiers (par exemple, cibles ventilées par sexe, programmes et initiatives adaptés aux besoins des femmes dans le domaine de l'agriculture, quotas/fonds réservés aux femmes).
- Tirer parti des initiatives de budgétisation sensible au genre et budgétisation sensible au climat pour allouer des ressources publiques afin de soutenir la participation et l'autonomisation des femmes dans l'économie verte.
- Créer un environnement politique et réglementaire favorable afin d'aider les entités financières à développer des produits et services financiers inclusifs adaptés aux besoins des femmes dans l'agriculture.
- Participation égale des femmes, des hommes et des groupes vulnérables aux processus de prise de décision en matière de financement, y compris le cycle budgétaire, les outils de politique fiscale tels que la fiscalité, le budget, etc.

7

La politique climatique comprend-elle des stratégies et des mécanismes de financement concrets que le secteur public peut mettre en œuvre pour financer des mesures en faveur de l'égalité de genre?

- Indicateurs de performance (KPIs) en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les fonds nationaux de financement du climat et les instruments financiers (par exemple, cibles ventilées par sexe, programmes et initiatives adaptés aux besoins des femmes dans le domaine de l'agriculture, quotas/fonds réservés aux femmes).
- Tirer parti des initiatives de budgétisation sensible au genre et budgétisation sensible au climat pour allouer des ressources publiques afin de soutenir la participation et l'autonomisation des femmes dans l'économie verte.
- Créer un environnement politique et réglementaire favorable afin d'aider les entités financières à développer des produits et services financiers inclusifs adaptés aux besoins des femmes dans l'agriculture.
- Participation égale des femmes, des hommes et des groupes vulnérables aux processus de prise de décision en matière de financement, y compris le cycle budgétaire, les outils de politique fiscale tels que la fiscalité, le budget, etc.

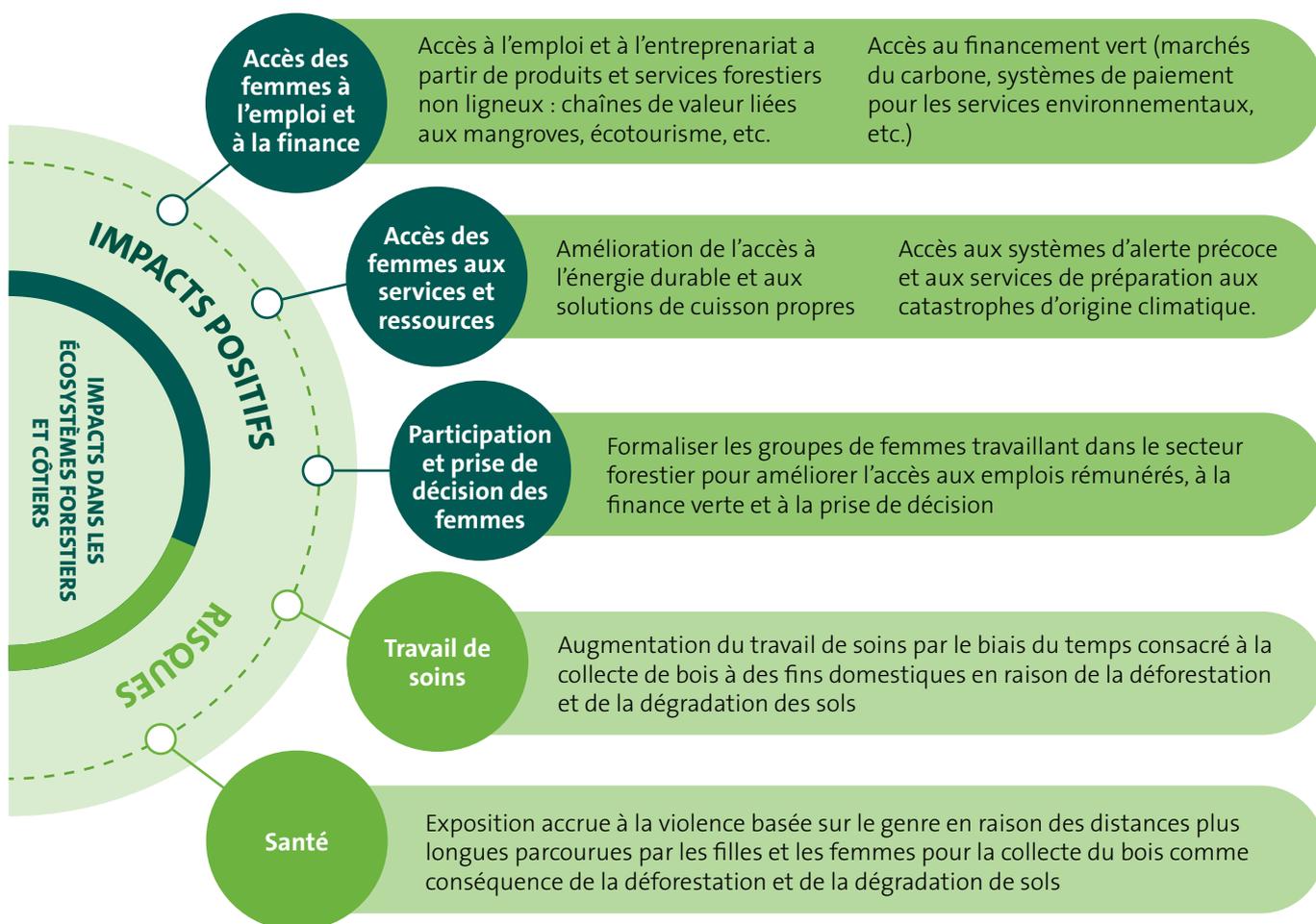
Module 3

Égalité de genre dans les politiques de changement climatique et la transition verte – Forêts et écosystèmes côtiers



© ONU Femmes/MALI

Exemples d'impacts potentiels sur le genre dans les écosystèmes forestiers et côtiers



Checklist : L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Foresterie et écosystèmes côtiers

Accès aux opportunités offertes par la foresterie et les écosystèmes côtiers

1

Les actions prévues dans les secteurs forestier et côtier sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur les femmes et les filles ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans les domaines suivants?

- Accès à la formation, à l'information, aux technologies et aux pratiques de gestion durable des forêts et des écosystèmes côtiers?
- Opportunités dans les chaînes de valeur de la sylviculture non ligneuse (par exemple, le karité, l'écotourisme, la restauration des forêts) et les chaînes de valeur côtières (par exemple, la restauration des mangroves, la culture d'algues, la pêche durable et l'élevage de poissons et de fruits de mer)?
- Accès aux opportunités entrepreneuriales dans les entreprises basées sur la sylviculture et les écosystèmes côtiers?
- Accès aux financements verts et bleus, tels que les marchés du carbone, les paiements pour les services écosystémiques (PSE) et les initiatives d'économie bleue?
- Participation aux structures de gouvernance, telles que les comités forestiers, les comités de gestion côtière et les comités de gestion de la pêche?
- Réduction de l'exposition à la violence basée sur le genre, notamment en raison de la collecte de ressources (p. ex. bois de chauffage dans les mangroves) ou d'environnements de travail dangereux?
- Amélioration de l'état de santé grâce à l'accès à des produits forestiers non ligneux (PFNL) nutritifs et à des ressources côtières/marines durables?

2

Certaines des incidences susmentionnées sont-elles susceptibles d'affecter plus particulièrement les jeunes femmes/hommes? Lesquels?

3

Les actions menées dans les secteurs forestier et côtier s'attaquent-elles à la charge de travail non rémunéré liée à la déforestation ou à la dégradation de l'environnement dans les zones côtières? Comment ces impacts sont-ils considérés?

Accès aux emplois verts et aux opportunités de revenus dans les secteurs de la foresterie et des écosystèmes côtiers

4

La politique aborde-t-elle par des actions concrètes les principaux obstacles qui empêchent les femmes d'accéder aux emplois verts ou aux opportunités génératrices de revenus dans les chaînes de valeur de la foresterie et des écosystèmes côtiers?

- Manque d'accès à des financements adaptés aux femmes
- Compétences techniques ou capacités limitées pour la participation à la chaîne de valeur
- Faible capacité organisationnelle des coopératives ou groupes de femmes
- Accès limité aux terres, aux forêts et aux écosystèmes et ressources marins/côtiers
- Normes sociales et stéréotypes qui limitent la participation des femmes
- Le travail de soins non rémunéré qui limite le temps et la disponibilité des femmes
- Autres obstacles

5

La politique comprend-elle des actions concrètes visant spécifiquement à garantir que les emplois verts dans les secteurs forestier et côtier sont des emplois décents et tiennent compte des besoins des femmes et des jeunes femmes?

- Inclusion de mesures de protection sociale sensibles au genre
- Mise en place de modalités de travail flexibles, de structures de garde d'enfants, de congés de maternité
- Renforcement de compétences pour l'emploi dans l'économie verte
- Assistance technique, renforcement des capacités et renforcement institutionnel des groupes de femmes travaillant de manière informelle dans les chaînes de valeur forestières ou côtières
- Renforcement des capacités et assistance technique pour la certification écologique afin d'accéder aux marchés verts
- Autres actions

Financer l'égalité de genre dans les politiques de transition écologique et de lutte contre le changement climatique dans les secteurs forestier et côtier

6

La politique prévoit-elle des actions concrètes pour améliorer l'accès des femmes au soutien financier, aux produits et aux services liés au climat?

- Renforcement des capacités/compétences financières pour les femmes et leurs groupes ou organisations afin de mieux comprendre les instruments financiers et les opportunités dans le domaine de la sylviculture et des écosystèmes côtiers.
- Des solutions financières axées sur la nature pour inclure les femmes entrepreneures dans les chaînes de valeur forestières et côtières.
- Procédures simplifiées permettant aux entreprises d'accéder au financement climatique, y compris au financement du carbone, aux systèmes de PSE et aux fonds verts et bleus innovants.
- Mise en place de fonds de garantie et d'autres mécanismes visant à réduire les risques de financement pour les femmes entrepreneures et les organisations de base dans le domaine de la sylviculture et de la gestion des écosystèmes côtiers.

7

La politique climatique prévoit-elle des stratégies et des mécanismes financiers concrets que le secteur public peut mettre en œuvre pour financer des mesures en faveur de l'égalité de genre?

- Indicateurs de performance en matière d'égalité de genre dans les fonds nationaux de financement du climat et les instruments financiers (par exemple, objectifs ventilés par sexe, programmes et initiatives adaptés aux besoins des femmes en matière de gestion des ressources naturelles, de sylviculture et de protection des écosystèmes côtiers, guichets réservés aux femmes/fonds d'affectation spéciale).
- Tirer parti des initiatives de budgétisation sensible au genre et au climat pour allouer des ressources publiques afin de soutenir la participation et l'autonomisation des femmes dans la chaîne de valeur forestière et l'écosystème côtier.
- Créer un environnement politique et réglementaire favorable afin d'aider les entités financières à développer des produits et des services adaptés aux besoins des femmes.
- Participation égale des femmes, des hommes et des groupes vulnérables au processus de prise de décision en matière de financement, y compris au cycle budgétaire, aux outils de politique fiscale tels que la fiscalité, les taxes et les redevances pour la déforestation et la compensation de la biodiversité, etc.

8

La politique prévoit-elle des mesures concrètes que le secteur privé et les institutions financières peuvent mettre en œuvre pour faciliter l'accès des femmes au financement climatique?

- Fournir des mécanismes de financement ciblant les femmes entrepreneurs dans le domaine de la sylviculture et des écosystèmes côtiers.
- Produits financiers fondés sur la nature et adaptés aux besoins spécifiques des femmes travaillant dans le secteur forestier et côtier
- Développer des solutions innovantes (numérisation, etc.) pour soutenir l'inclusion financière des femmes entrepreneures et des organisations de base dans le secteur forestier et la gestion des écosystèmes côtiers
- Augmenter les investissements dans les classes d'actifs fondées sur la nature qui répondent à des besoins sexospécifiques dans les domaines du bois et de la sylviculture, de la gestion des zones côtières, etc.

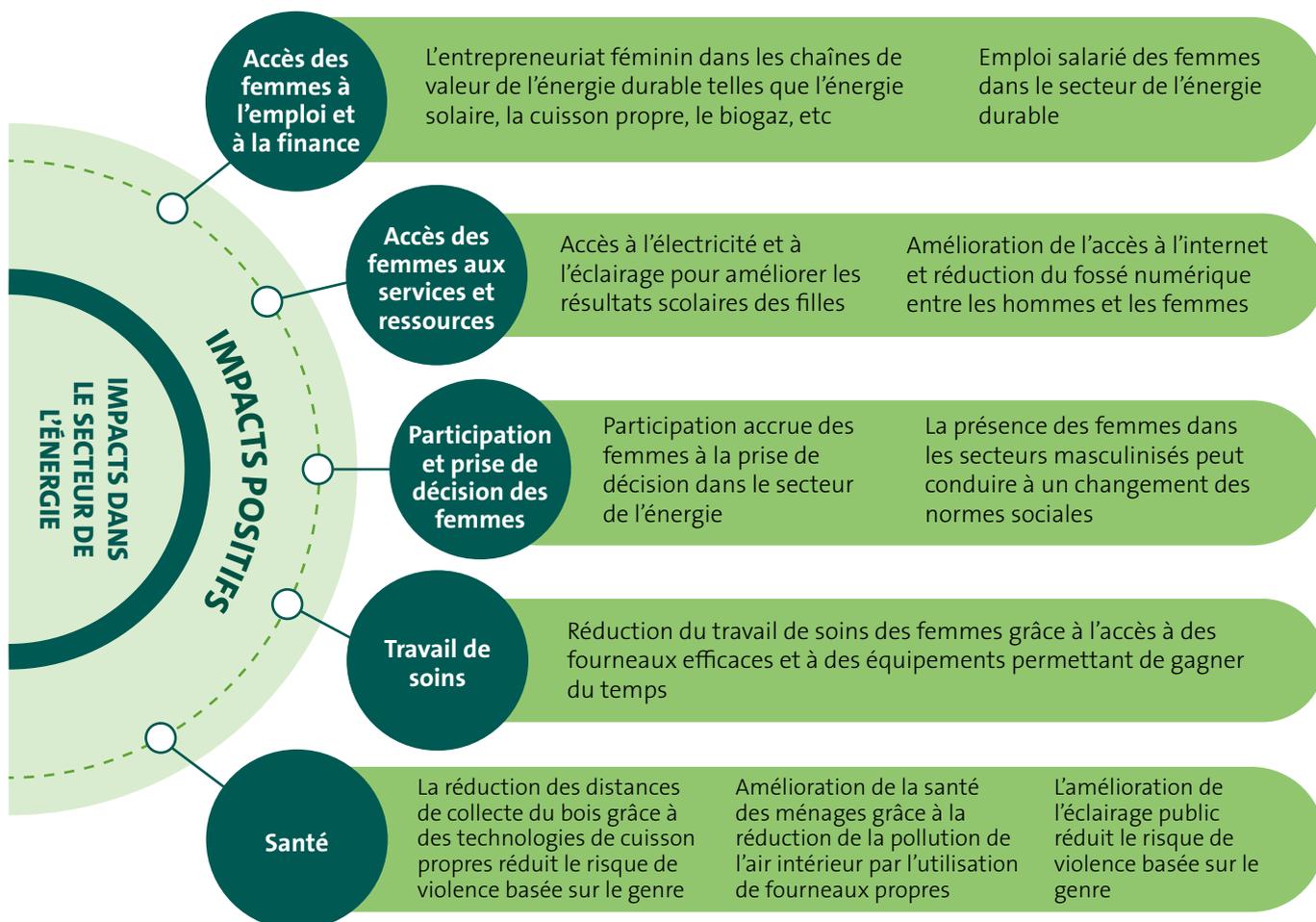
Module 4

Égalité de genre dans les politiques de changement climatique et la transition verte – Énergie



© ONU Femmes/Gaganjit Singh

Exemples d'impacts potentiels sur le genre dans le secteur de l'énergie



Checklist : L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Énergie

Accès aux opportunités dans le secteur de l'énergie

1

Les actions prévues dans le secteur de l'énergie sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur les femmes et les filles ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes en relation à :

- Accès à l'énergie pour des usages productifs (par exemple, énergie pour les petites entreprises, pompage de l'eau)?
- Accès à l'énergie pour les besoins domestiques (par exemple, la cuisine et d'autres tâches ménagères)?
- Accès à une énergie abordable pour le chauffage et la climatisation?
- Accès aux services énergétiques pour la santé, l'éducation et la communication?
- Accès à des technologies permettant d'économiser du temps et du travail grâce à l'énergie propre (par exemple, fourneaux efficaces, cuisine électrique)?
- Réduction du temps consacré au travail de soins non rémunéré?
- L'exposition des femmes à la violence basée sur le genre?
- Prise de décision dans les processus et institutions liés à la gouvernance énergétique?
- Santé des femmes et des ménages (par exemple, réduction de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations grâce à une cuisine propre)?

2

Certaines des incidences susmentionnées sont-elles susceptibles d'affecter plus particulièrement les jeunes femmes/hommes? Lesquels?

3

Les actions menées dans le secteur de l'énergie ont-elles un impact sur la sécurité énergétique des ménages? Sera-t-elle positive ou négative? Comment cela peut-il affecter les femmes et les filles au sein du foyer?

4

Les actions menées dans le cadre de la politique énergétique tiennent-elles compte de la nécessité d'assurer l'accès à l'énergie et de la rendre abordable, tant à des fins domestiques que productives?

Accès aux emplois verts et aux opportunités génératrices de revenus dans le secteur de l'énergie

5

La politique aborde-t-elle, par des actions concrètes, les principaux obstacles à l'accès des femmes aux emplois et aux opportunités génératrices de revenus dans les chaînes de valeur des énergies renouvelables?

- Manque de financement
- Manque de compétences techniques
- Accès limité à la formation et à la certification
- Normes sociales et stéréotypes qui limitent la participation des femmes
- Manque de temps dû aux soins non rémunérés
- Manque d'accès aux réseaux et au mentorat
- Manque d'information
- Autres

6

La politique comprend-elle des actions concrètes visant spécifiquement à garantir que les emplois verts dans le secteur de l'énergie sont des emplois décents et tiennent compte des besoins des femmes?

- Inclusion de dispositions relatives à la protection sociale (par exemple, soins de santé, pension)
- Mise en place de modalités de travail flexibles, de structures de garde d'enfants, de congés de maternité
- Mise en place de conditions de travail sûres
- Acquisition de compétences pour l'emploi dans l'économie verte
- Autres actions

Financement de l'égalité de genre dans les politiques de transition écologique et de lutte contre le changement climatique dans le secteur de l'énergie

7

La politique prévoit-elle des actions concrètes pour améliorer l'accès des femmes aux produits et aux services financiers liés au climat?

- Renforcement des capacités/compétences financières des femmes et de leurs coopératives ou organisations dans le cadre de projets d'accès à l'énergie
- Produits et services de financement vert adaptés aux femmes entrepreneures travaillant dans le secteur des énergies renouvelables
- Procédures simplifiées permettant aux petites entreprises/organisations du secteur de l'énergie d'accéder à des financements abordables
- Développement de mécanismes financiers qui soutiennent la requalification des femmes dans les industries à fortes émissions et en transition
- Développement et mise en œuvre d'instruments de garantie conçus dans une optique de genre afin de réduire les risques de financement pour les femmes entrepreneures et les organisations de base

8

La politique inclut-elle des stratégies et des mécanismes de financement concrets que le secteur public peut mettre en œuvre pour financer les mesures en faveur de l'égalité de genre?

- Indicateurs de performance en matière d'égalité hommes-femmes dans les fonds nationaux de financement du climat et les instruments financiers (par exemple, objectifs ventilés par sexe, programmes et initiatives adaptés aux besoins sexospécifiques dans l'énergie, guichets pour les femmes/fonds réservés).
- Tirer parti des initiatives de budgétisation sensible au genre et au climat pour allouer des ressources publiques aux femmes entrepreneures dans le secteur de l'énergie durable.
- Créer un environnement politique et réglementaire favorable pour aider les entités financières à développer des produits et des services financiers inclusifs adaptés aux besoins des femmes dans le secteur de l'énergie.
- Soutenir des projets de marchés du carbone, des systèmes de PSE et d'autres systèmes de financement basés sur les résultats (RBF) qui tiennent compte de la dimension de genre
- Participation égale des femmes, des hommes et des groupes vulnérables aux processus de prise de décision en matière de financement, y compris le cycle budgétaire, la politique fiscale telle que les taxes sur le carbone, le financement du carbone, etc.

La politique comprend-elle des mesures concrètes que le secteur privé peut mettre en œuvre pour faciliter l'accès des femmes au financement climatique?

- Développer et distribuer des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des femmes.
- Développer des solutions innovantes (numérisation, etc.) pour soutenir l'inclusion financière des femmes entrepreneures et des organisations de base dans le secteur des énergies renouvelables.
- Mobiliser des fonds pour des projets d'énergie renouvelable, y compris de cuisson propre, menés par des femmes et résilients au changement climatique, par le biais de leurs programmes de responsabilité sociale d'entreprise.
- Augmenter les investissements dans les initiatives vertes et d'action climatique menées par des femmes, y compris les marchés fondés sur les résultats sociaux.

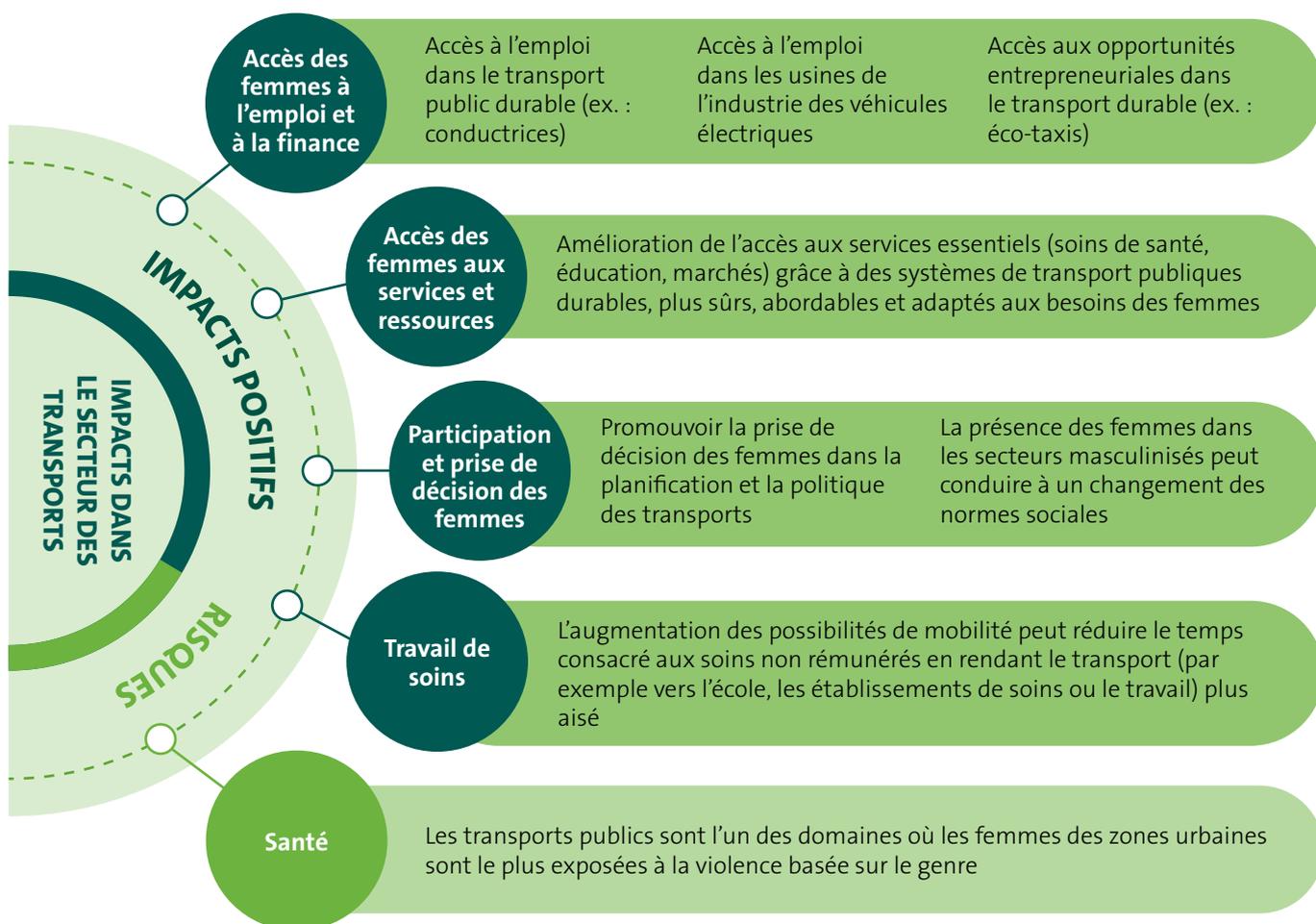
Module 5

Égalité de genre dans les politiques de changement climatique et la transition verte – Transports



© ONU Femmes/Yulia Panevina

Exemples d'impacts potentiels sur l'égalité de genre dans le secteur des transports



Checklist : L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – transports

L'accès aux opportunités dans le domaine du transport durable

1

Les actions prévues dans la politique du secteur des transports sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur les femmes et les filles ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, en relation à :

- Accès à des transports sûrs, inclusifs, abordables et accessibles?
- Accès à des services de transport public adaptés aux besoins des femmes (par exemple, bus, trains, taxis, itinéraires et horaires, sécurité pour prévenir la violence liée au sexe, etc.)
- Accès à des pistes cyclables, à des infrastructures favorables aux piétons et à des programmes cyclistes peu coûteux?
- Accès aux plateformes de mobilité partagée (par exemple, covoiturage, transport à la demande)?
- Accès à des services de garde d'enfants et à des moyens de transport adaptés aux familles (par exemple, bus/trains avec espace pour les poussettes)?
- Participation aux processus décisionnels liés à la planification et à l'infrastructure des transports?
- Réduction de l'exposition des femmes à la violence basée sur le genre dans les espaces de transport?
- Travail de soins non rémunéré lié au transport (par exemple, itinéraires et horaires adaptés aux besoins et aux habitudes de transport des femmes)?

2

Certaines des incidences susmentionnées sont-elles susceptibles d'affecter plus particulièrement les jeunes femmes/hommes? Lesquels?

3

Les actions menées dans le secteur des transports devraient-elles améliorer la mobilité des ménages ou l'accès aux services de base (par exemple, les soins de santé, l'éducation, le travail)? Comment cela pourrait-il affecter les femmes et les filles au sein du foyer?

4

Le secteur des transports prend-il en compte l'intersection des besoins de mobilité des ménages et des responsabilités des femmes en matière de soins (par exemple, l'accès aux soins de santé et aux services de garde d'enfants, l'aide aux déplacements liés aux soins)?

Accès aux emplois verts et aux opportunités de revenus dans le secteur des transports

5

La politique aborde-t-elle, par des actions concrètes, les principaux obstacles à l'accès des femmes aux emplois et aux opportunités génératrices de revenus dans le domaine des transports durables?

- Manque de financement ou d'accès aux ressources financières (par exemple pour les activités d'entrepreneuriat dans le domaine des transports)
- Manque de compétences techniques ou professionnelles
- Normes sociales ou stéréotypes liés au genre que limitent la participation des femmes
- Accès limité aux réseaux ou au mentorat
- Soins non rémunérés, responsabilités professionnelles
- Autres obstacles

6

La politique comprend-elle des actions concrètes visant spécifiquement à garantir que les emplois verts dans le secteur des transports sont des emplois décents et tiennent compte des besoins des femmes?

- Inclusion de la protection sociale (par exemple, congé de maternité, congé de maladie rémunéré)
- Mise en place de modalités de travail flexibles (par exemple, travail à temps partiel, travail à distance)
- Proposer des services de garde d'enfants ou des politiques d'entreprise favorables à la famille
- Acquisition de compétences pour l'emploi dans l'économie verte
- Garantir des salaires équitables et une rémunération égale pour un travail égal
- Autres actions

Financer l'égalité de genre dans les politiques de transition écologique et de lutte contre le changement climatique dans le domaine du transport durable

7

La politique prévoit-elle des actions concrètes pour améliorer l'accès des femmes aux produits et aux services liés au climat?

- Renforcement des capacités/compétences financières des femmes et de leurs organisations dans le secteur des transports
- Produits financiers durables adaptés aux femmes entrepreneures dans le secteur des transports
- Procédures simplifiées permettant aux entreprises dirigées par des femmes d'accéder à des financements abordables
- Fonds de garantie nationaux pour réduire les risques liés au financement des femmes entrepreneures et des organisations de base dans le secteur des transports

8

La politique inclut-elle des stratégies et des mécanismes de financement concrets que le secteur public peut mettre en œuvre pour financer les mesures en faveur de l'égalité de genre?

- Indicateurs de performance en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les fonds nationaux de financement du climat et les instruments financiers (par exemple, objectifs ventilés par sexe, programmes et initiatives adaptés aux besoins sexospécifiques en matière d'accès aux transports et de sécurité, guichets pour les femmes/fonds réservés)
- Politiques de financement du climat tenant compte de la dimension de genre ou fonds ciblant les femmes dans le secteur des transports durables
- Tirer parti des initiatives de budgétisation sensible au genre et au climat pour allouer des ressources publiques en faveur de l'accès et de la sécurité des femmes dans les transports
- Politiques nationales visant à soutenir les initiatives de transport vert menées par les femmes
- Créer un environnement politique et réglementaire favorable pour aider les entités financières à développer des produits et des services financiers inclusifs adaptés aux besoins des femmes dans le secteur des transports

La politique prévoit-elle des mesures concrètes que le secteur privé ou le secteur financier peut mettre en œuvre pour faciliter l'accès des femmes aux transports verts?

- Mentorat du secteur privé ou possibilités de mise en réseau pour les femmes chefs d'entreprise dans le secteur des transports
- Développement de produits de financement adaptés aux femmes dans le secteur des transports (par exemple, crédit-bail pour les véhicules)
- Développer des solutions innovantes, telles que la numérisation, pour soutenir l'inclusion financière des femmes entrepreneures et des organisations de base dans le secteur des transports.
- Financer des projets résilients au changement climatique menés par des femmes dans le secteur des transports par l'intermédiaire de leurs programmes de responsabilité sociale d'entreprise.
- Investir dans des transports durables et des transports publics tenant compte de la dimension de genre afin d'améliorer la sécurité, l'accessibilité et le caractère abordable des transports pour les femmes.

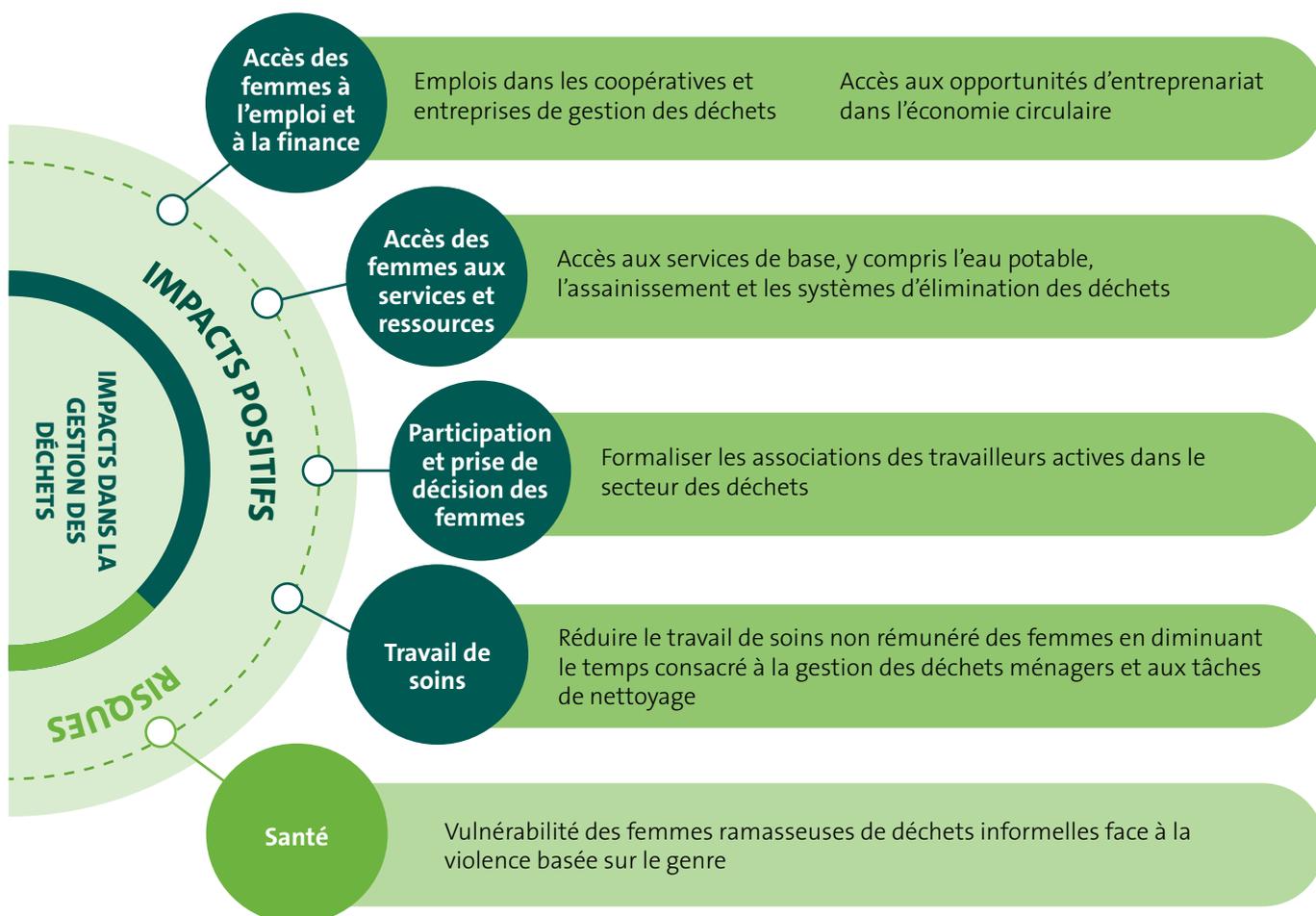
Module 6

Égalité de genre dans les politiques de changement climatique et la transition verte – Gestion des déchets



© ONU Femmes/Abdoul Ahad Thiam

Exemples d'impacts potentiels sur le genre dans la gestion des déchets



Checklist : L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Gestion des déchets

Accès aux opportunités offertes par la gestion des déchets

1 Les actions prévues dans le secteur des déchets sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur les femmes/filles ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, en relation à :

- Accès à des systèmes de gestion des déchets et d'assainissement plus propres et plus sûrs?
- Accès à la formation et au renforcement des capacités en matière de gestion des déchets et d'assainissement (recyclage, compostage, etc.)?
- Accès aux technologies de gestion des déchets (par exemple, tri des déchets, technologies de recyclage)?
- Accès au soutien financier pour les entreprises de gestion des déchets et d'assainissement?
- Exposition des femmes à la violence basée sur le genre dans les secteurs de la gestion des déchets (par exemple, aux points d'élimination/de collecte ou aux sites de traitement)?
- Prise de décision dans les processus et institutions communautaires liés à la gestion des déchets?
- Santé et hygiène des femmes (par exemple, réduction de l'exposition aux déchets dangereux, amélioration de l'assainissement)?
- Le travail de soins non rémunéré des femmes (par exemple, la réduction du temps consacré aux tâches liées aux déchets et à l'assainissement ou à la gestion des maladies)?

2 Certaines des incidences susmentionnées sont-elles susceptibles d'affecter plus particulièrement les jeunes femmes/hommes? Lesquels?

3 Les actions menées dans le secteur des déchets devraient-elles avoir un impact sur les pratiques de gestion des déchets et d'assainissement et sur la santé de la communauté? Cet impact sera-t-il positif ou négatif? Comment cela peut-il affecter les femmes de la communauté?

4 Les actions menées dans le secteur des déchets Tiennent-elles compte de la nécessité d'intégrer la gestion des déchets et les systèmes d'assainissement à d'autres besoins communautaires (par exemple, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la santé)?

Accès aux emplois verts et aux opportunités de revenus dans le secteur de la gestion des déchets

5 Les mesures prises dans le cadre de la politique favorisent-elles l'accès des femmes aux emplois liés à la gestion des déchets et à l'assainissement (collecte, tri, recyclage/upcyclage, etc.)?

6 Les actions menées dans le cadre de la politique favorisent-elles l'accès des femmes aux activités génératrices de revenus liées à la gestion des déchets et à l'assainissement (par exemple, entreprises de recyclage des déchets, compostage)?

7

La politique aborde-t-elle, par des actions concrètes, les principaux obstacles qui empêchent les femmes d'accéder à des emplois et à des opportunités génératrices de revenus dans les chaînes de valeur de la gestion des déchets et de l'assainissement durables et résilientes au changement climatique?

- Manque de financement
- Manque d'organisation et informalité des entreprises/coopératives de gestion des déchets
- Manque de compétences techniques
- Accès limité aux infrastructures de gestion des déchets et d'assainissement
- Normes sociales et stéréotypes que limitent la participation des femmes
- Manque de temps en raison du travail domestique non rémunéré
- Autres

8

La politique comprend-elle des actions concrètes visant spécifiquement à garantir que les emplois verts dans le secteur de la gestion des déchets sont des emplois décents et tiennent compte des besoins des femmes?

- Inclusion de mesures de protection sociale (par exemple, soins de santé, prestations de retraite)
- Offre de modalités de travail flexibles/des services de garde d'enfants
- Formalisation et amélioration des conditions de travail
- Fourniture de compétences pour l'emploi dans l'économie verte
- Autres actions

Financer l'égalité de genre dans les politiques de transition écologique et de lutte contre le changement climatique dans le domaine de la gestion des déchets

9

La politique prévoit-elle des actions concrètes pour améliorer l'accès des femmes au soutien financier, aux produits et aux services liés au climat?

- Renforcement des capacités/alphabétisation financière des femmes et de leurs organisations dans le domaine de la gestion des déchets et de l'assainissement
- Produits de financement climatique adaptés aux besoins des femmes travaillant dans le secteur de la gestion des déchets et de l'assainissement (tels que les assurances) ;
- Procédures simplifiées permettant aux petites entreprises et organisations d'obtenir un soutien financier pour des activités économiques liées à la gestion des déchets et l'assainissement
- Développement de produits et de mécanismes financiers adaptés aux besoins des femmes (prêts, assurances, crédits, etc.)
- Mise en place de fonds de garantie pour réduire les risques liés au financement des femmes entrepreneurs et des organisations de base dans le secteur de la gestion des déchets et de l'assainissement

10

La stratégie de financement de la politique inclut-elle des mécanismes concrets que le secteur public peut mettre en œuvre pour financer les mesures en faveur de l'égalité de genre prévues par la politique?

- Indicateurs de performance en matière d'égalité de genre dans les fonds nationaux de financement climatique et les instruments financiers (ex. : objectifs ventilés par sexe, programmes et initiatives adaptés aux besoins genrés en matière d'accès et de sécurité dans la gestion des déchets, fonds dédiés aux femmes).
- Politiques ou fonds de financement climatique sensibles au genre ciblant les femmes dans la gestion verte des déchets.
- Exploitation des initiatives de budgétisation sensible au genre et au climat pour allouer des ressources publiques en soutien aux besoins des femmes.
- Politiques nationales de soutien aux initiatives de gestion des déchets dirigées par des femmes.
- Création d'un environnement politique et réglementaire favorable permettant aux entités financières de développer des produits et services financiers inclusifs adaptés aux besoins des femmes.

11

La politique prévoit-elle des mesures concrètes que le secteur privé et les institutions financières peuvent mettre en œuvre pour faciliter l'accès des femmes au financement climatique?

- Fournir des services et des programmes financiers tenant compte de la dimension de genre aux entreprises dirigées par des femmes dans le secteur de la gestion des déchets (programmes de crédit, incubateurs, accélérateurs).
- Investir dans des innovations en matière de gestion des déchets qui tiennent compte de la dimension de genre (par exemple, économie circulaire, technologies de recyclage).
- Développer des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des femmes travaillant dans les secteurs de la gestion des déchets, de l'économie circulaire et de l'assainissement (par exemple, l'assurance santé).
- Développer des solutions innovantes, telles que la numérisation, pour soutenir l'inclusion financière des femmes entrepreneures et des organisations de base dans le secteur de la gestion des déchets.
- Financer des projets de gestion des déchets résilients face au changement climatique menés par des femmes dans le cadre de leurs programmes de responsabilité sociale d'entreprise.

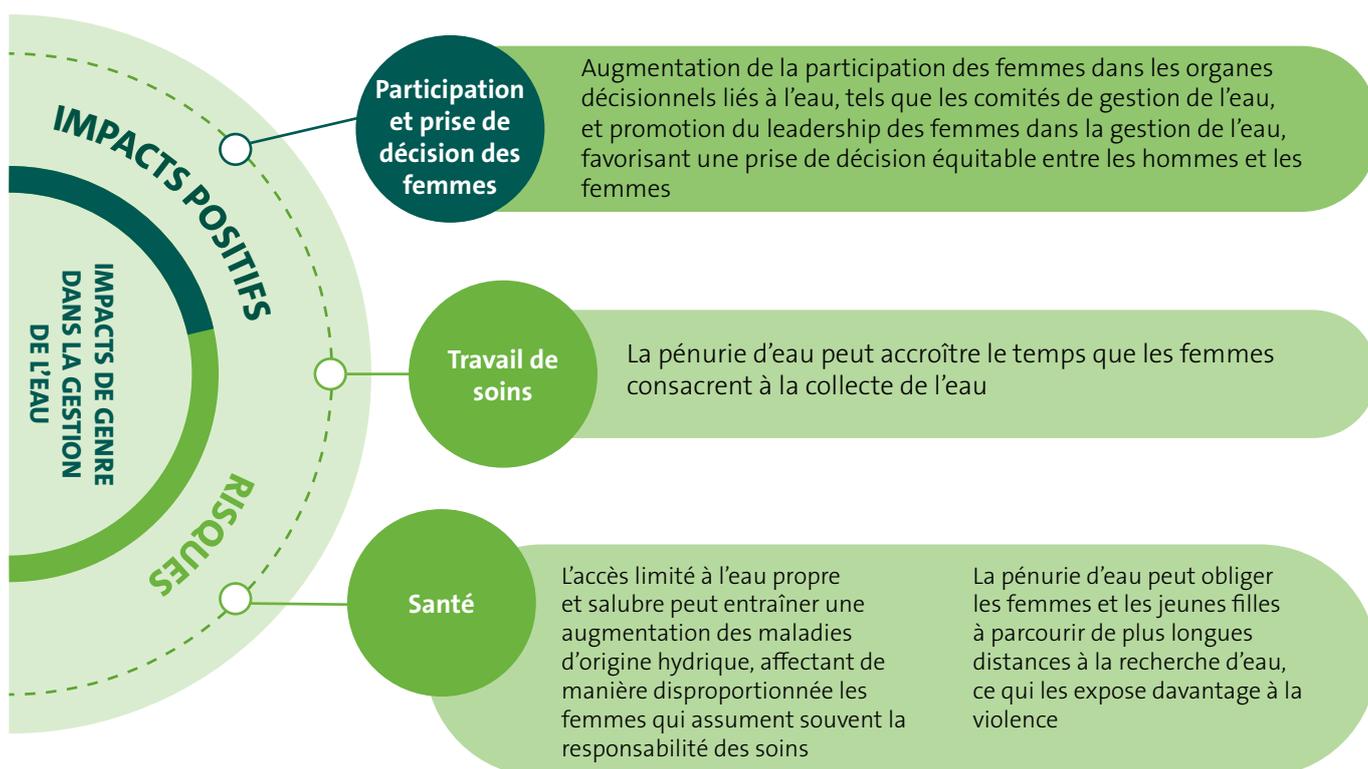
Module 7

Égalité de genre dans les politiques de changement climatique et la transition verte – Eau



© ONU Femmes/MALAWI

Exemples d'impacts potentiels sur le genre en relation avec les politiques de l'eau et du climat



Checklist : L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Eau

L'accès à l'eau dans le contexte du changement climatique

1

Les actions prévues dans le secteur de l'eau sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur les femmes et les filles ou de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, pour :

- Accès à une eau saine, propre et abordable pour un usage domestique et productif?
- Accès à des technologies permettant de gagner du temps (par exemple, pompes à eau, forages)?
- Accès à l'infrastructure de l'eau (par exemple, robinets communaux, points de collecte de l'eau)?
- Participation à la gouvernance de l'eau et aux organes décisionnels (par exemple, associations d'usagers de l'eau et comités de gestion de l'eau)?
- Accès aux ressources financières pour les projets liés à l'eau (par exemple, systèmes d'approvisionnement en eau, systèmes de collecte des eaux de pluie)?
- Accès à l'éducation et à la formation sur les technologies de conservation et de gestion de l'eau?
- Travail de soins non rémunéré lié à la collecte et à la gestion de l'eau?
- Exposition des femmes à la violence basée sur le genre liée à la collecte de l'eau?

2

Certaines des incidences susmentionnées sont-elles susceptibles d'affecter plus particulièrement les jeunes femmes/hommes? Lesquels?

3

Les actions menées dans le secteur de l'eau devraient-elles avoir un impact sur la sécurité de l'eau des ménages? Cet impact sera-t-il positif ou négatif? Comment cela peut-il affecter les femmes du ménage?

4

Les actions menées dans le cadre de la politique dans le secteur de l'eau tiennent-elles compte de la nécessité d'une distribution équitable de l'eau à des fins domestiques et productives?

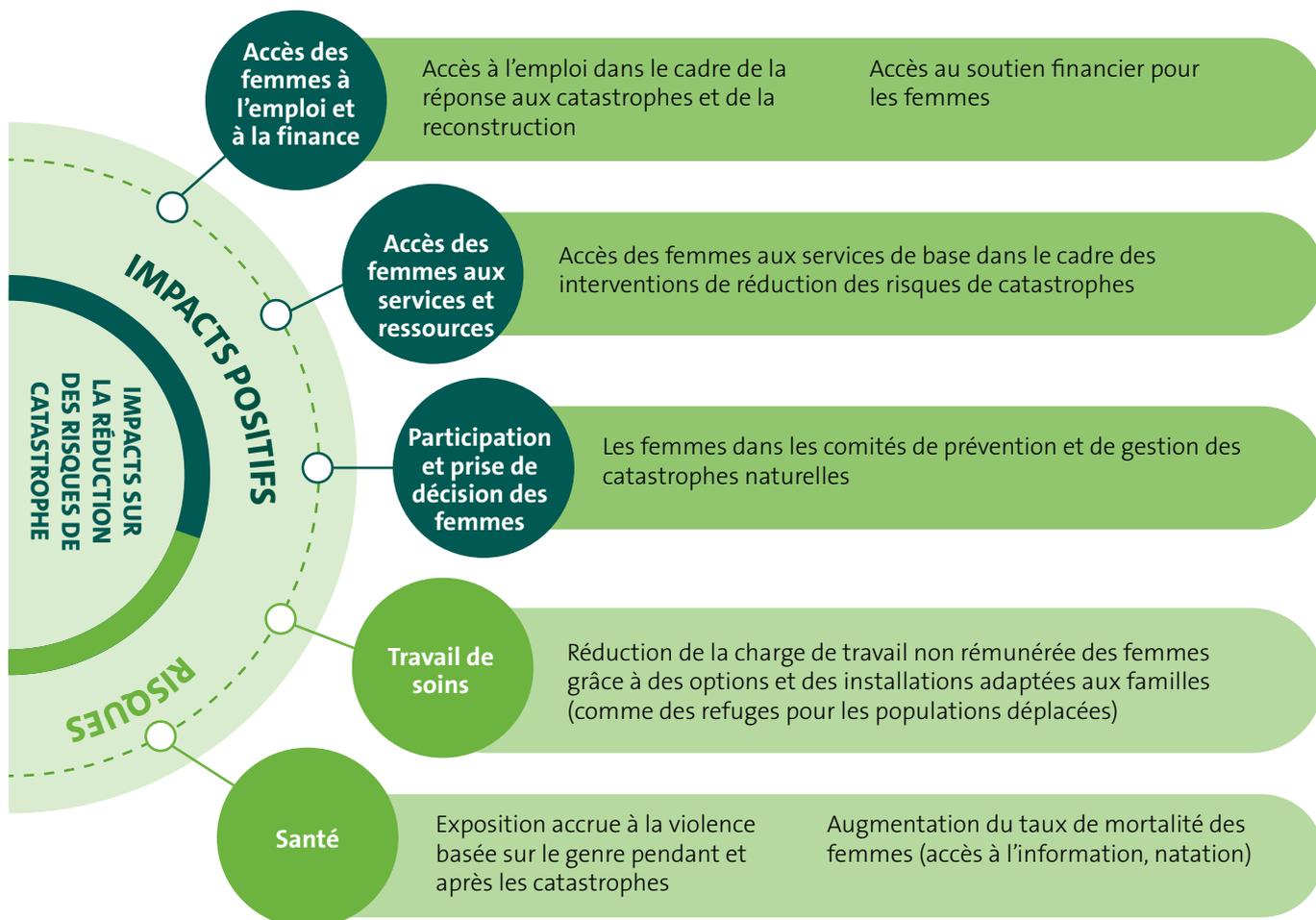
Module 8

L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Réduction des risques de catastrophes



© ONU Femmes/Marina Mestres Segarra

Exemples d'impacts potentiels sur le genre dans la réduction des risques de catastrophes



Checklist : L'égalité de genre dans les politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique – Réduction des risques de catastrophes

Opportunités pour l'autonomisation des femmes grâce aux politiques de réduction des risques de catastrophes

1

Les mesures d'adaptation prévues dans la politique pour réduire les risques de catastrophes sont-elles susceptibles d'avoir un impact sur les femmes et les filles ou sur les inégalités entre les femmes et les hommes, pour :

- Les moyens de subsistance actuels des femmes et des hommes et leur capacité à les maintenir ou à passer à des sources de revenus résilientes au climat?
- Les opportunités pour les femmes et les hommes d'accéder aux nouveaux emplois créés par les mesures d'adaptation, y compris dans la réponse aux catastrophes et la reconstruction?
- Les responsabilités non rémunérées des femmes en matière de soins et la disponibilité d'options adaptées aux familles pour réduire leur charge de travail domestique (ex. : abris sûrs, structures de garde d'enfants)?
- L'exposition aux violences basées sur le genre avant, pendant et après les catastrophes, en particulier dans les contextes de déplacement ou via des mécanismes de survie à haut risque?
- La santé des femmes et des hommes, y compris l'accès à des soins de santé sensibles au genre, à la nutrition, au soutien en santé mentale et aux services de santé sexuelle et reproductive?
- La participation et le leadership des femmes dans les mécanismes de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes, y compris leur rôle dans les organes de décision?
- L'accès des femmes au soutien financier et aux ressources pour reconstruire leurs moyens de subsistance, y compris le crédit, les subventions, l'assurance et d'autres instruments financiers?
- L'accès des femmes aux services de base dans les interventions de réduction des risques de catastrophe, tels que l'eau potable, l'assainissement, le transport et les infrastructures d'intervention d'urgence?
- L'intégration d'infrastructures et de services sensibles au genre dans les zones sujettes aux catastrophes afin de soutenir les populations déplacées et de réduire le travail non rémunéré des femmes?
- La réduction des taux de mortalité féminine grâce à un meilleur accès à des dispositifs de préparation aux catastrophes sensibles au genre, aux systèmes d'alerte précoce et à des formations aux compétences vitales (ex. : natation, premiers secours) et à une formation aux techniques de sauvetage (natation, premiers secours, etc.)?

2

Certaines des incidences susmentionnées sont-elles susceptibles d'affecter plus particulièrement les jeunes femmes/hommes? Lesquels?

3

Des actions sont-elles prévues pour remédier à la vulnérabilité accrue des femmes à la mortalité et à la morbidité liées aux catastrophes, ainsi qu'aux pertes économiques et non économiques? comment?

Module 9

Financement de l'égalité genre dans les CDN



© ONU Femmes/MALAWI

Checklist pour identifier les opportunités de financement des priorités en matière d'égalité de genre dans le CDN

Financement de l'égalité de genre dans les CDN

1

Quelles stratégies, mécanismes ou plans de financement visant à soutenir le financement de la CDN peuvent être utilisés pour soutenir les actions en faveur de l'égalité de genre?

- Mener des recherches pour évaluer les obstacles et les besoins des femmes en matière d'adaptation au changement climatique et d'accès à la finance verte et climatique?
- Mettre en œuvre un suivi et une analyse des données ventilées par sexe afin de suivre les flux financiers destinés aux actions climatiques axées sur le genre?
- Identifier et inclure des actions en faveur de l'égalité de genre dans le plan de financement de la CDN?
- Concevoir des budgets publics allouant des ressources financières pour financer des activités sexospécifiques dans le cadre de la CDN?
- Concevoir des indicateurs de performance clés de genre et/ou des fenêtres de genre dans le cadre des programmes nationaux de financement vert/climatique?
- Concevoir et mettre en œuvre des mécanismes et des instruments pour financer des programmes et des initiatives en matière de climat qui répondent aux besoins spécifiques des femmes dans les environnements touchés par le climat?
- Concevoir et mettre en œuvre des mécanismes pour aider les femmes à participer aux opportunités économiques de l'économie verte et de la transition écologique?
- Mettre en place des subventions pour soutenir les activités de renforcement des capacités des femmes afin qu'elles puissent accéder à la finance verte?
- Inclure la participation égale des femmes, des hommes et des groupes vulnérables dans les processus de prise de décision en matière de financement à tous les niveaux, y compris le budget, l'investissement et les outils de politique fiscale ou financière, etc.?

2

Des actions sont-elles prévues dans la stratégie de financement des CDN pour soutenir la participation des femmes à l'économie verte pour?

- Concevoir des instruments de politique fiscale dans une optique de genre, y compris des taxes sur le carbone, afin de s'assurer qu'une partie des recettes est affectée à des projets en faveur de l'égalité de genre et/ou à des entreprises et organisations de base dirigées par des femmes?
- Concevoir et mettre en œuvre des fonds nationaux pour le climat et des fonds nationaux pour l'économie verte dans une optique d'égalité de genre ou réserver des fenêtres d'égalité de genre dans le cadre des fonds nationaux de financement pour l'économie verte et le climat?
- Soutenir l'élaboration de propositions de projets en matière de genre pour les fonds verticaux verts et climatiques ciblant les entreprises dirigées par des femmes et les organisations de base?
- Soutenir l'élaboration d'une taxonomie ou d'un catalogue national sur la finance sociale/verte/durable en tenant compte de la dimension de genre et dans le cadre d'un processus inclusif?
- Promouvoir des mécanismes de financement vert et climatique adaptés aux femmes dans l'économie verte?
- Soutenir l'émission d'obligations sociales/durables avec une perspective de genre par les gouvernements, les municipalités et le secteur privé?
- Soutenir le développement de marchés du carbone accessibles aux femmes, les systèmes de paiement pour les écosystèmes et d'autres systèmes de financement basés sur les résultats ou les systèmes de crédit ciblant les MPME dirigées par des femmes et les organisations de base?
- Régimes d'assurance santé, agriculture et catastrophes sensibles au genre (aux niveaux micro, méso et macro) ciblant les propositions de projets en matière d'égalité de genre et/ou les femmes, ainsi que leurs entreprises ou organisations de base?
- Mettre en place des fonds de garantie pour réduire les risques liés au financement des femmes entrepreneurs et des organisations de base dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, etc.?
- Développer et favoriser les partenariats avec le secteur privé et les instruments innovants tels que la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la finance professionnelle, l'investissement d'impact pour l'égalité entre les femmes et les hommes?
- Tirer parti des marchés financiers par le biais de financements mixtes, de garanties, de crédits, de financements carbone, etc. pour soutenir les activités liées au climat et à l'environnement et favoriser l'adaptation et la résilience des femmes dans le contexte du changement climatique?
- Concevoir et mettre en œuvre des actions politiques et réglementaires favorables afin d'aider les institutions financières à développer des produits et services de finance inclusive adaptés aux besoins des femmes (tels que la finance inclusive, la finance numérique, le crédit, le bail, le prêt et les produits ESG sensibles au genre)?
- Élaborer et financer des mécanismes d'action anticipative conçus dans une optique d'égalité de genre et dans le cadre d'un processus inclusif?

La CDN comprend-elle des actions visant à améliorer l'accès des femmes au financement climatique?

3

La CDN comprend-elle des actions visant à améliorer l'accès des femmes au financement climatique?

- Effectuer des recherches pour évaluer les obstacles et les besoins des femmes en matière d'accès à la finance verte et climatique?
- Procédures simplifiées pour l'accès des petites entreprises et des organisations de base à la finance verte et climatique?
- Renforcement des capacités des femmes entrepreneurs et des organisations de base dirigées par des femmes en matière de finance verte et climatique et d'entrepreneuriat vert?
- Tirer parti de solutions innovantes, y compris la numérisation, pour soutenir l'inclusion financière des femmes entrepreneurs et des organisations de base dans les secteurs verts?

Annexe I. Structure d'un rapport sur l'égalité de genre dans le cadre de la CDN

1. Contexte/Introduction
2. L'égalité de genre dans l'atténuation du changement climatique
 - 2.1. Agriculture, foresterie et autres utilisations du sol
 - 2.2. L'énergie
 - 2.3. Transport
 - 2.4. Autres secteurs
3. L'égalité de genre dans l'adaptation au changement climatique
 - 3.1. Réduction des risques de catastrophes
 - 3.2. Autre adaptation
4. La dimension genre dans la gouvernance de la CDN
5. La dimension genre dans le système de suivi et d'évaluation de la CDN
6. Recommandations en matière d'égalité de genre pour la CDN
7. Financement de l'égalité de genre dans la CDN

Section clé	Contenu principal	Partie utile de la boîte à outils
Contexte/ Introduction	<ul style="list-style-type: none"> Justification de l'intégration du genre dans la CDN Référence à l'analyse de l'intégration du genre dans le précédent CDN Description du processus d'intégration du genre dans la CDN actuel, y compris l'analyse, les consultations et les informations institutionnelles pertinentes 	Introduction Annexe III Autres ressources utiles
Genre et l'atténuation du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Identification de l'impact du changement climatique sur les hommes, les femmes et l'égalité de genre dans chaque secteur, en précisant les impacts négatifs et positifs potentiels des actions prévues dans la CDN Identification des actions pertinentes pour s'attaquer aux risques liés au genre et les impacts négatifs du changement climatique sur l'égalité de genre, ainsi que pour renforcer les co-bénéfices de genre dans chaque secteur 	Modules 2-6
Genre et adaptation au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Identification de l'impact du changement climatique sur les hommes, les femmes et l'égalité de genre, en précisant les impacts négatifs et positifs des actions d'adaptation prévues dans la CDN Identification des actions pertinentes pour atténuer les risques liés au genre et les impacts négatifs de l'adaptation au changement climatique sur l'égalité de genre 	Module 3 <i>(questions sur les écosystèmes côtiers)</i> Module 7 Module 8
Genre dans la gouvernance de la CDN	<ul style="list-style-type: none"> Mécanismes garantissant une participation adéquate des groupes de femmes dans la mise en œuvre et le suivi du CDN Identification des mécanismes institutionnels permettant de garantir l'intégration du genre dans la mise en œuvre et le suivi du CDN (ex. : participation du Ministère du Genre ou des points focaux genre sectoriels dans les comités de suivi de la CDN) 	Module 1
Genre dans le système de suivi et d'évaluation de la CDN	<ul style="list-style-type: none"> Identification des indicateurs permettant de suivre les progrès de mise en œuvre des mesures/actions de la CDN liées au genre (ex. : création d'indicateurs spécifiques au genre, ventilation des indicateurs par sexe, ou une combinaison des deux) 	Module 1
Financement de l'égalité de genre dans la CDN	<ul style="list-style-type: none"> Recommandations pour améliorer l'accès des femmes au financement climatique Évaluation des coûts et budgétisation des actions liées au genre dans la CDN Identification des mécanismes permettant de financer les actions liées au genre dans la CDN 	Module 9 Modules 2-6 <i>(questions sur le financement)</i>

Annexe II. Exemple de termes de référence pour un consultant chargé d'appliquer la boîte à outils dans le cadre d'un processus politique national

Consultant pour soutenir l'intégration des considérations de genre dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et/ou dans d'autres politiques relatives au changement climatique

1. Contexte

Le gouvernement de (xx) entreprend l'examen de la contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0). Les CDN sont des plans d'action nationaux sur le climat que les pays soumettent au secrétariat de la CCNUCC en vertu de l'Accord de Paris. Ils décrivent leurs plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique, avec des mises à jour requises tous les cinq ans. La dernière CDN date de 2020. Le processus d'examen de la CDN 3.0 implique une évaluation approfondie des contributions déterminées au niveau national (CDN) actualisées d'un pays dans le cadre de l'Accord de Paris. Ce processus permet de s'assurer que les engagements climatiques s'alignent sur les dernières découvertes scientifiques, les objectifs climatiques mondiaux et les circonstances nationales. Il comprend des consultations avec les parties prenantes, des évaluations techniques et l'alignement sur les objectifs de réduction des émissions à long terme. L'examen se concentre sur l'amélioration de l'ambition, de la transparence et des stratégies de mise en œuvre pour atteindre l'objectif de 1,5°C. En outre, il considère les progrès réalisés depuis les CDN précédentes, en intégrant les enseignements tirés, les avancées technologiques et les politiques sectorielles. Le résultat renforce la responsabilité et favorise la coopération mondiale en matière d'action climatique.

La transition vers une économie à faibles émissions de carbone peut entraîner d'importantes transformations socio-économiques. Les politiques et stratégies gouvernementales visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter, ainsi qu'à promouvoir une transition verte, peuvent aider les gouvernements à atteindre leurs priorités en matière de développement. Elles permettent également de tirer parti du vert pour atteindre d'autres objectifs de développement. L'égalité de genre et l'emploi des femmes et des jeunes

sont des priorités essentielles dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne. L'élaboration de politiques relatives au changement climatique et à la transition écologique, telles que les contributions déterminées au niveau national (CDN) ou les plans nationaux d'adaptation (PNA), peut aider les gouvernements à accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes, en tirant parti des multiples avantages connexes de l'égalité de genre et en obtenant des résultats positifs pour autonomiser les femmes tout en accélérant l'action en faveur du climat.

L'examen et l'élaboration de la CDN 3.0 appellent spécifiquement à l'inclusivité afin de garantir que les groupes marginalisés, tels que les femmes, les jeunes et les populations vulnérables, fassent partie du processus de prise de décision. Dans toute l'Afrique, on reconnaît de plus en plus la nécessité d'intégrer des considérations de genre dans les politiques climatiques, car les disparités entre les sexes ont un impact sur la vulnérabilité au changement climatique.

Le gouvernement de (xx), par l'intermédiaire de son ministère de (xx), l'agence responsable de la coordination de la CDN 3.0, cherche à engager les services d'un consultant pour soutenir l'intégration du genre dans l'examen de la CDN 3.0 par le biais d'un soutien technique ciblé, de l'engagement des parties prenantes et du renforcement des capacités.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec les parties prenantes nationales, y compris les groupes de femmes, les agences gouvernementales et les partenaires de développement. Il fournira ainsi une expertise technique, mènera des activités de renforcement des capacités et élaborera des recommandations exploitables pour des politiques climatiques tenant compte de l'égalité des sexes.

2. Description des responsabilités

Le consultant peut appliquer la boîte à outils « Financer l'Égalité de genre dans transition verte en Afrique subsaharienne : Boîte à outils pour Intégrer la Dimension Genre dans les Politiques Climatiques » pour intégrer les considérations d'égalité de genre dans la CDN 3.0. Dans le cadre de ce processus, le consultant devra effectuer les tâches suivantes :

Recherche documentaire et collecte de données

Réaliser une étude documentaire des rapports nationaux existants, de la recherche et des politiques et programmes existants dans le domaine du genre, de l'environnement et du genre et du changement climatique. Cette étude a pour but de recueillir des informations sur les différents domaines inclus dans la boîte à outils.

Réaliser un examen des sources statistiques nationales sur les différents aspects du genre, de l'environnement et du genre et du changement climatique. Cet examen a pour but de recueillir des informations quantitatives existantes sur les différents domaines inclus dans la boîte à outils.

Appliquer la boîte à outils lors de la consultation des parties prenantes

Dans le cadre du processus de consultation de la CDN 3.0, faciliter les consultations multipartites avec les agences gouvernementales nationales concernées, la société civile, les experts climatiques et les organisations de femmes. À l'aide de la boîte à outils, animer des discussions pour identifier les co-bénéfices pertinents sur le genre dans les secteurs de la CDN 3.0 ; identifier des recommandations sur la façon de les aborder/maximiser, et chiffrer le coût des recommandations.

Rédaction de rapports

Grâce aux données issues des phases de recherche documentaire et de consultation, rédiger un rapport sur l'égalité de genre pour la CDN 3.0 résumant les résultats de la recherche documentaire et du processus de consultation. Le rapport devrait inclure les principaux impacts et co-bénéfices de genre identifiés par secteur ; les recommandations à inclure dans la CDN 3.0 ; les indicateurs de genre pour évaluer les progrès dans la mise en œuvre des actions de genre de la CDN 3.0 ; et les coûts et les mécanismes de financement potentiels pour la mise en œuvre des recommandations de genre.

Intégration de la dimension de genre dans la CDN et son plan de financement

Soutenir la rédaction et la révision du/des document(s) de la CDN pour s'assurer que les recommandations en matière d'égalité de genre sont incluses dans la révision de la CDN, que l'égalité de genre est incluse dans la section de gouvernance de la CDN pour s'assurer que des mécanismes existent pour suivre les progrès de la mise en œuvre des recommandations en matière d'égalité de genre ; les recommandations en matière d'égalité de genre sont correctement chiffrées et incluses dans le plan de financement de la CDN.

3. Qualifications requises

Formation maîtrise ou équivalent en analyse du genre, sociologie, développement, économie ou politiques publiques.

Expérience

- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle à responsabilité progressive dans les domaines du genre, du changement climatique et de l'environnement.
- Expérience préalable en matière d'analyse politique et de recherche dans le domaine du genre et du changement climatique.
- La connaissance des CDN, de l'Accord de Paris et des cadres de la CCNUCC est un atout.
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction.
- Expérience de la conception et de la mise en œuvre de processus de consultation multipartite dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Annexe III. Liste de ressources supplémentaires sur le genre et le changement climatique

Publications connexes d'ONU Femmes

- Fiche d'évaluation de l'égalité de genre et de la politique climatique, ONU Femmes et UICN [Lien](#)
- Outils de transition vers l'économie verte sensible au genre _ une méthodologie détaillée d'intégration du genre dans les stratégies de développement à long terme à faibles émissions à effet de serre (LT-LEDS) basée sur le cas du Burkina Faso [Lien](#)
- Guide pratique pour l'élaboration d'un rapport d'évaluation sur l'état de l'égalité de genre et du changement climatique, UN Women [Lien](#)
- Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte du changement climatique, ONU Femmes et UICN [Lien](#)
- Intégration de la dimension de genre dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays d'Asie-Pacifique [Lien](#)
- Justice climatique féministe : un cadre d'action, ONU Femmes (2023) [Lien](#)
- Le Nexus Climat-Soins : Addressing the Linkages Between Climate Change and Women's and Girls' Unpaid Care, Domestic, and Communal Work, UN Women (2023) [Lien](#)

Outils complémentaires

- IGES CDN [Lien](#)
- Checklist CDN du WWF [Lien](#)
- GIZ Mise en œuvre sectorielle des CDN [Lien](#)
- CDN 3.0 Navigator [Lien](#)
- Checklist pour la remise des CND [Lien](#)
- Guide de poche sur les CDN, PNUE [Lien](#)
- Module de formation : Genre et finance climatique, UNDP [Lien](#)

- L'égalité de genre dans l'action climatique nationale : Planning for Gender-Responsive CDNs, PNUD (2017) [Lien](#)
- Analyse de genre et CDNs : Short Guidance for Government Stakeholders, PNUD (2019) [Lien](#)
- Indicateurs sexospécifiques pour la mise en œuvre de la CDN, PNUD (2020) [Lien](#)
- Key Elements to Include Gender Equality and Women's Empowerment in Climate Policies and CDNs (*Elements des pour inclure l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans les politiques climatiques et les CDN*), PNUD (2021) [Lien](#)
- A Framework for Enhancing Gender and Poverty Integration in Climate Finance, UNDP (2021) [Lien](#)
- Manuel de budgétisation climatique sensible au genre, PNUD (2021) [Lien](#)
- SDG Climate Action Nexus Tool (SCAN) [Lien](#)

Autres ressources

- Emplois verts pour les femmes en Afrique, AfdB, ONU Femmes (2021) [Lien](#)
- Lien officiel vers les CDN [Lien](#)
- Action climatique sensible au genre en Afrique, PNUD [Lien](#)
- Une analyse rapide de l'intentionnalité en matière de genre des CDN africaines [Lien](#)
- Accélérer le financement climatique inclusif et sensible au genre pour les CDN – Leçons d'Antigua-et-Barbuda [Lien](#)

FINANCER L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LA TRANSITION VERTE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE:

UNE BOÎTE À OUTILS POUR INTÉGRER LA DIMENSION DE GENRE DANS LES POLITIQUES CLIMATIQUES

ONU Femmes aide les États membres des Nations Unies à établir des normes mondiales pour atteindre l'égalité de genre et collabore avec les gouvernements et la société civile pour concevoir les lois, politiques, programmes et services nécessaires à la mise en œuvre de ces normes. Elle soutient la participation égale des femmes dans tous les aspects de la vie, en se concentrant sur cinq domaines prioritaires : accroître le leadership et la participation des femmes ; mettre fin à la violence contre les femmes ; impliquer les femmes dans tous les aspects des processus de paix et de sécurité ; renforcer l'autonomisation économique des femmes ; faire de l'égalité de genre un élément central de la planification et de la budgétisation du développement national.

ONU Femmes coordonne et promeut également le travail du système des Nations Unies pour faire progresser l'égalité de genre.



www.unwomen.org
www.facebook.com/unwomen
www.x.com/un_women
www.youtube.com/unwomen
www.flickr.com/unwomen